



Impliquer les jeunes dans la coopération franco-polonaise

Une opportunité pour votre collectivité



CLÉS EN MAIN

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) a lancé en 2020 **un nouveau format d'appel à projet destiné aux collectivités territoriales** : les « Clés en main ». Ce format permet à une association dont sont membres plusieurs collectivités de proposer des projets mutualisés à la condition de fédérer cinq collectivités au moins.

Cet appel à projet permet un accès plus facile de petites collectivités à des projets de coopération en permettant **une facilité de financement, un appui méthodologique et la mise en relation avec de nouveaux partenaires internationaux.**



AECT

L'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) regroupe toutes les formes de coopération contractualisée que les collectivités engagent avec des autorités ou des collectivités locales étrangères.

Les projets doivent s'inscrire dans **une volonté de servir l'intérêt local, de renforcement des compétences et de développement territorial réciproque par un partage de savoirs et savoir-faire et un dialogue entre pairs.**

Dans un contexte mondial marqué par un impératif de développement durable nécessitant des adaptations locales, l'AECT est en pleine réinvention. Petit à petit, les jumelages font places à des projets plus ponctuels portant sur les sujets de compétences des collectivités.

LIANES COOPÉRATION

Lianes Coopération est un réseau régional regroupant collectivités, associations, entreprises et établissements d'enseignement s'impliquant dans des actions de coopération internationale. Notre mission est d'appuyer leurs actions en région et dans le monde.

Le réseau est né de l'initiative conjointe de la Région, de l'État, de collectivités territoriales et d'associations avec pour objectif de créer un « dispositif régional d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale ».

LE PROJET EN BREF

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a vocation à accompagner des collectivités dans l'implication de jeunes de leurs territoires sur des projets structurants pour leurs coopérations franco-polonaises. De manière plus spécifique, il vise à :

- Dynamiser des coopérations historiques et faire émerger de nouvelles pratiques de coopération en développant des actions centrées sur la jeunesse,
- Renforcer l'implication et la présence des jeunes dans les partenariats franco-polonais des collectivités et comités de jumelage des Hauts-de-France.

Dans ce projet **chaque collectivité impliquée est libre de choisir une ou plusieurs des modalités d'implication des jeunes proposées**. Ce choix doit être guidé par son projet politique, par la cohérence avec d'autres actions ou dynamiques locales, par la volonté de sa collectivité partenaire et bien sûr par sa capacité d'implication budgétaire.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

En 2019, la région Hauts-de-France et ses collectivités de tous niveaux fêtaient les cent ans de l'accord de Varsovie donnant le coup d'envoi d'importantes vagues de migrations polonaises dans la région. Après un siècle, cet héritage est toujours vivant, en témoigne un nombre important de jumelages franco-polonais (76 coopérations recensées).

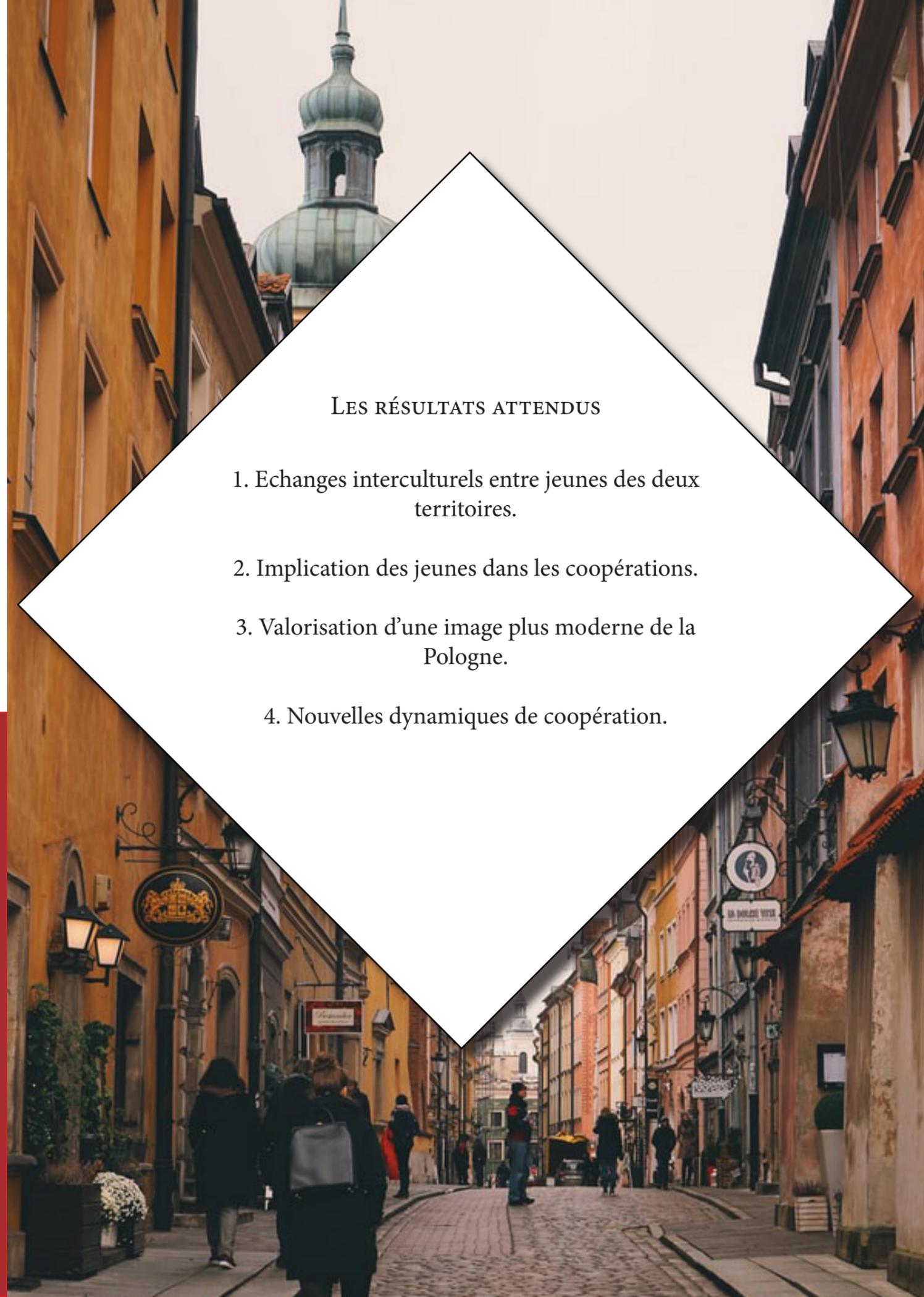
Le projet est issu d'une dynamique collective entamée par les structures participant au groupe Pologne.

LE RYTHME DES RENCONTRES

Le projet est porté par des collectivités ou des comités de jumelages agissant pour le compte de leurs collectivités. Il est géré dans le groupe Pologne, regroupant une dizaine de participants se réunissant environ tous les semestres selon les besoins.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

1. Echanges interculturels entre jeunes des deux territoires.
2. Implication des jeunes dans les coopérations.
3. Valorisation d'une image plus moderne de la Pologne.
4. Nouvelles dynamiques de coopération.



PROGRAMME D'ÉCHANGES POUR LES TRAVAILLEURS DE JEUNESSE

Cette action vise à faciliter la création d'un partenariat dans la durée entre une structure jeunesse du territoire et une structure polonaise homologuée par l'intermédiaire de visites d'études.

Ces visites peuvent concerner des structures diverses (centres sociaux, centres de loisirs, écoles, etc.) et auront pour objectif d'identifier des thématiques de travail et d'échanges pour la réalisation de futurs projets. Elles permettront aux référents jeunesse des deux pays de travailler avec les jeunes qu'ils ou elles encadrent pour mettre en place des échanges interculturels.

La visite d'étude du référent dans la structure partenaire durera cinq jours. Une visite sera prévue en France et une en Pologne (espacées de six mois) pour entamer un travail conjoint, apprendre à connaître l'activité du partenaire et envisager la mise en place d'un projet d'échange.

LE RÔLE DE LIANES

Lianes coopération vous appuie dans la mise en relation avec des partenaires en France et en Pologne et accompagne la structure jeunesse dans la préparation de la visite d'étude

LE COÛT

Lianes coopération prend en charge les coûts liés aux transports en les reversant à la structure bénéficiaire de l'échange. Les collectivités française et polonaise prennent en charge l'hébergement et à la restauration. Des co-financements supplémentaires de l'Union européenne sont envisageables.

Lianes Coopération

Frais de transport locaux et internationaux

Collectivités partenaires

Frais d'accueil (hébergement et restauration)

MISE EN PLACE DE TANDEMS ÉDUCATIFS ENTRE ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Cette action se base sur l'initiative **des tandems solidaires** mise en place sur le territoire régional par Lianes Coopération à partir de 2020. Ce dispositif permet à des élèves de participer activement à un projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) pendant une année scolaire en constituant un binôme entre un groupe d'élèves accompagné d'une équipe éducative et d'une association du territoire.

L'association du territoire est amenée à intervenir une fois tous les deux mois pendant 6 mois pour réaliser des activités avec les élèves autour de la Pologne.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité a la charge de l'identification de la structure associative du territoire et de l'établissement scolaire bénéficiaire de l'échange.

LE RÔLE DE LIANES

Lianes Coopération accompagne l'association et l'établissement scolaire dans la définition du projet pédagogique, dans la formation aux enjeux et outils de l'ECSI.

LE COÛT

Compter environ 600€ à reverser au tandem association/établissement scolaire sélectionné pour la mise en place de cette action

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité a la charge de l'identification des structures qui bénéficieront de cet échange de pratique, en lien avec sa collectivité partenaire et les associations participant au projet sur son territoire.



ENVOI DE VOLONTAIRES EN RÉCIPROCITÉ

Votre collectivité peut proposer d'envoyer un jeune de son territoire en service civique et d'accueillir un jeune polonais en réciprocité sur son territoire.

Il n'est pas nécessaire que le jeune polonais soit accueilli au sein même de la collectivité, il est possible de prévoir cet accueil en partenariat avec une structure jeunesse du territoire (association, centre social, etc.).

Ces deux volontaires auront des missions de six mois relativement similaires dans les deux pays qu'il conviendra de définir avec les structures d'accueil.

À l'issue des missions de service civique, un bilan est réalisé entre les jeunes et leurs structures d'accueil pour partager leurs expériences qui seront valorisées dans le cadre du projet.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité identifie les structures d'accueil et participe à la définition des missions des services civiques. Elle organise l'hébergement du volontaire sur son territoire.

LE RÔLE DE LIANES

Lianes coopération peut vous accompagner dans la recherche de partenaires pour l'accueil, dans la recherche d'un cofinancement ainsi que dans la recherche d'un partenariat pour réaliser une formation de « préparation au départ » pour les jeunes.

LE COÛT

Lianes coopération apporte l'indemnité, le transport et la formation des volontaires, la collectivité prend en charge le logement. Les dispositifs de volontariat permettent une prise en charge partielle du coût global de l'action (service civique, CES).

Lianes Coopération	Collectivités partenaires
Indemnité du volontaire (environ 400€/mois)	Hébergement du volontaire
Transports internationaux	
Formations	

ORGANISATION ET SOUTIEN À DES ÉCHANGES DE JEUNES

Dans l'éventualité où un partenariat entre deux structures jeunesse serait déjà existant dans le cadre de votre coopération franco-polonaise, le projet prévoit un soutien à l'organisation d'échanges entre les jeunes de ces structures.

La définition et l'écriture du projet d'échange doit se faire avec une participation active des jeunes des deux structures.

Cet échange se concrétise par la réalisation d'une mobilité avec un échange entre les deux groupes de jeunes pendant deux semaines. Chacun des groupes doit être composé d'une dizaine de jeunes.

Cet échange est ensuite valorisé dans le cadre du projet par la participation des jeunes au forum organisé en fin de projet.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité accompagne la structure jeunesse de son territoire dans la mise en place de son projet d'échange, en relation avec sa collectivité partenaire polonaise.

LE RÔLE DE LIANES

Lianes coopération accompagne la structure jeunesse dans la définition du projet avec les jeunes. En parallèle nous vous mettons en relation avec des partenaires spécialistes de la mobilité pour organiser une formation « préparation au départ » et pour réaliser un bilan personnel et interculturel avec les jeunes bénéficiaires de l'échange.

LE COÛT

Lianes coopération prend en charge le transport des jeunes et la formation et se tient à votre disposition pour la recherche d'un cofinancement (Erasmus +, Corps Européen de Solidarité). La collectivité et son partenaire polonais prennent en charge l'hébergement et la restauration des jeunes ainsi que les transports locaux.

Lianes Coopération	Collectivités partenaires
Transports allers et retours	Hébergement et restauration
Formation « Préparation au départ » et bilan	Transports locaux

L'intérêt de la mutualisation

Rejoindre un projet « Clé en main » est particulièrement intéressant pour une collectivité avec peu de moyens dédiés à la coopération internationale.

LES ASPECTS BUDGÉTAIRES

Les demandes de financement auprès du MEAE sont déjà effectuées et acquises dans une certaine limite. Lianes coopération se charge des rapports intermédiaires et finaux. Le réseau peut également mobiliser d'autres co-financements. Enfin, certaines actions sont mutualisées !

VALORISATION

Intégrer un consortium de collectivités permet de valoriser son expertise territoriale auprès d'autres collectivités étrangères mais également françaises.

COMMUNICATION

Le projet prévoit de soutenir des efforts de communication sur l'impact de la collectivité en termes de développement durable dans le monde !

IMPACT SUR LES AGENTS

Ce type de projet permet de stimuler l'intelligence collective des différents agents et élus impliqués tant dans la rencontre franco-française qu'internationale.

DYNAMIQUE TERRITORIALE

La coopération internationale permet de faire travailler ensemble les entreprises, les associations, les établissements scolaires de votre territoire, contribuant à son dynamisme.

Comment rejoindre la dynamique ?

QUEL PROCESSUS ?

Pour rejoindre le consortium de collectivité sur ce projet, la première étape est de prendre contact avec Lianes coopération pour échanger sur le projet et vos ambitions.

Par la suite, une lettre d'intention exprimant l'intérêt de votre collectivité devra être signée et transmise à Lianes coopération. Une convention de partenariat vous sera proposée pour discussion précisant les modalités de mise en œuvre du projet, chaque convention sera le fruit d'échanges et unique.

CALENDRIER

Les lettres d'intention sont à faire parvenir à Lianes coopération pour le 1er septembre au plus tard ! Les dépenses éligibles pour vos projets pourront être prises en compte à ce moment, même si la signature de la convention est ultérieure.

Cependant, l'équipe de Lianes coopération est à votre disposition pour échanger et vous rencontrer pendant tout l'été afin d'anticiper cette étape.

Votre contact à Lianes coopération

Hugo Coste – Animateur réseau
« Mobilité Jeunesse et Citoyenneté »
5 rue Jules de Vicq, 59000 Lille
h.coste@lianescooperation.org